

 Séminaire du 29 juillet 2017

 Compte-rendu

ATELIER 1

COMPTE-RENDU OPTIMISATION DE LA RELATION PRESIDENT-ENSEIGNANT

Public cible : Les présidents et dirigeants de clubs.

Avec la participation de Mme DALBOURG, conseil juridique

**Préambule**

Introduction de Mme la Présidente

La présidente remercie les participants au séminaire de leur présence et informe sur l’actualité de la FFT, à savoir les nouvelles orientations fondées sur le programme porté par la nouvelle mandature issue de l’élection du nouveau président de la FFT.

En découle, une nouvelle politique sportive reçue simultanément ce jour, basées sur des modifications de statuts entérinées aux AG de la FFT, antérieurement, d’où notre mise en conformité ce matin en AGE.

Cette nouvelle politique sportive place, d’une part , le club comme pivot prépondérant dans la détection, le suivi , le développement personnel du jeune joueur pour atteindre des niveaux d’excellence et , d’autre part, n’occulte pas la poursuite de programmes plus généralistes , tout ceci doit contribuer au développement de notre sport.

Les enjeux : comme indiqué précédemment pour pouvoir mettre en pratique la politique sportive de la DTN, le club est le site de pratique privilégié. D’où la nécessité pour les comités de direction des clubs de pouvoir impulser cette dynamique avec les enseignants.

**Les constats** : aujourd’hui, ce qui freine la mise en œuvre de cette politique sportive en partie, c’est de constater que la relation professionnelle qui lie l’enseignant (non salarié) à son club ne permet pas aux dirigeants des clubs de donner les directives, les lignes fortes sans se voir opposer juridiquement un lien de subordination.

L’école de tennis est le moment idéal pour mettre en œuvre une politique sportive. En parallèle les centres d’entraînement, de loisirs, aéré, multi activités ont leur place légitime au sein des clubs.

**Les propositions** : Mme Dalbourg illustre les risques du lien de subordination à l’aide d’exemples concrets.

Pour ce qui nous concerne, Mme Dalbourg suggère qu’un statut mixte de l’enseignant de club est une possibilité : une partie salariale pour des missions bien précises et une partie libérale. A ce sujet, elle précise que la partie salariale peut comprendre quelques heures (plafond minimal), par exemple uniquement sur les heures de l’école de tennis.

**Les débats** ont porté sur les difficultés financières des petits clubs : salarier un enseignant est une charge pour les petites structures même sur un quota horaire minime, il est demandé à la ligue de porter ce dossier avec le CTOS et la DJS.

En contre-point, il est souligné que face à la législation du travail et aux demandes fédérales d’application d’une politique sportive, le choix n’existe pas vraiment. Ainsi, le statut de salarié peut répondre à la situation actuelle.

Des exemples de plein salariat sont cités, en minorité sur le territoire, à 90 % en métropole, soit à plein temps, soit en statut mixte salarié-indépendant.

Il est évoqué la possibilité de mutualiser ce travail supplémentaire salarié qui serait effectué par un bénévole du club, la prise en charge salariale pourrait être assurée par le comité provincial,(exemple :CPST)

Une réflexion faisant référence à l’immobilisme ambiant est émise, il est temps d’avancer car depuis plus d’une décennie les choses restent en l’état.

**Les conclusions**:

Mme Dalbourg conclut

L’idéal serait pour l’enseignant

1) Un statut de salarié pour une partie de l’activité : dans ce cadre l’enseignant/salarié mènerait des actions commandées par son club/employeur, par ex : répondant à la politique dictée par la ligue /FFT dans le cadre organisé du club, avec le matériel du club, les terrains, l’éclairage etc…

Ex : école de tennis du mercredi, recherches de jeunes à fort potentiel, développement du tennis fauteuil ou du beach tennis …etc…

**Avantage pour l’enseignant** :

-AT

-Maladie

- Retraite

-Congés payés…

Avantage pour le club

Le donneur d’ordre est en droit de demander des comptes ( des résultats de son activité), imposera des horaires, des politiques et pourra sanctionner le salarié qui ne remplit pas ses obligations contractuelles .

2) Un statut d’indépendant, statut actuellement majoritaire chez les enseignants

**Rappel de la juridiction** :

Pour toutes les interventions de l’enseignant, celui-ci devrait

- S’acquitter d’un droit de location de terrains

- S’acquitter d’une location de matériel ou fournir son propre matériel

- Choisir ses clients, encaisser directement le prix de ses prestations

-Avoir une assurance RC

-Payer l’électricité

-Etablir lui-même ses groupes en cas de cours collectifs

- faire et payer sa propre publicité

- Il n’aura aucun droit à exiger la gratuité des installations ni aucun droit à exiger l’exclusivité d’intervention dans un club

**Avantage pour l’enseignant** :

La rentabilité immédiate (prix de l’heure) est supérieure à celle à laquelle il peut prétendre en qualité de salarié

liberté d’action

Indépendance quant au choix des clients, des horaires, des groupes etc…

Inconvénient pour l’enseignant

Assume « le risque économique »

La présidente souligne la nécessité d’appliquer la politique sportive fédérale au sein des clubs affiliés FFT, ce qui est un minimum requis.

Aujourd’hui, il est urgent que nous nous engagions, d’une manière forte, dans cette direction, à travers l’école de tennis afin de détecter, entraîner, accompagner nos jeunes pousses qui seront les futurs représentants de notre discipline dans les compétitions à venir et, ainsi assurer la relève.

Les propositions concernant les statuts de l’enseignant sont une des pistes intéressantes afin que celui-ci soit pleinement au centre du dispositif sportif au sein du club dans lequel il travaille.

ATELIER 2 **L’école de tennis au centre du projet sportif**

Présentation de Jenny DIETRICH, présidente de la ligue calédonienne de tennis

Rappel du questionnaire adressé au préalable aux présidents et enseignants des clubs avec les divers points de réflexion.

La nouvelle politique sportive fédérale, du nouveau DTN, implique une reconsidération du fonctionnement de nos écoles de tennis pour pouvoir répondre aux exigences et ambitions de ce plan.

Rappel des différentes interventions menées depuis début 2016

* Présentations dans les clubs pour parents, dirigeants et enseignants de GALAXIE
* Visites sur les écoles de tennis le mercredi
* Réunions avec les dirigeants et les enseignants sur la politique sportive

Divers échanges d’enseignants et présidents sur le constat actuel

* L’effectif de 4/5 ans trop faible
* Turn-over de nos initiateurs
* Pas toujours armés pédagogiquement pour assurer leur rôle
* Club sans initiateur
* Fidélisation après 6 ans

Constat lors des passages dans nos écoles de tennis

* Initiateurs isolés
* Peu utilisent le carnet pédagogique avec les situations d’apprentissage
* La motivation n’est pas toujours présente
* La fidélisation passe par les progrès de l’enfant (dixit le DTN)
* Les journées JEU et MATCHS du dernier mercredi de cycle avant les vacances trimestrielles ne sont pas mis en place régulièrement (alors que cela a parfois été bienfait dans certains clubs, avec remise des prix, présence des parents….)

Les actions mises en place pour accueillir davantage de 4/5 ans

* Cela doit être une volonté commune du dirigeant et de l’enseignant car l’objectif de la politique sportive fédérale est de former des enfants de 8 ans de niveau ORANGE (fin de cycle, prêt à passer en niveau VERT)
* Transformer l’image de nos écoles de tennis aux yeux des parents
* Diminution du coût mis en place dans le club s’avère une réussite
* Parfois l’enthousiasme des institutrices est enrayé par les refus des inspecteurs de pratiquer même gratuitement
* Difficulté de pouvoir utiliser le milieu scolaire pour ces tranches d’âge (demande à la ligue de pouvoir intervenir auprès des autorités compétentes)
* Proposition d’un enseignant de constituer le dossier pédagogique pour les institutrices, qui pourraient pratiquer au sein de l’école primaire.
* Demande de former les institutrices par la ligue (comme fait autrefois)
* Proposer des stages de vacances basés sur la motricité pour les tout-petits

La pédagogie GALAXIE dans sa totalité

* Figurines du concept dans la plupart des clubs aujourd’hui
* Continuer à expliquer lors de réunions aux parents le concept
* Mettre en valeur les passages de niveaux dans le club
* S’appuyer sur le carnet pédagogique pour connaître les réelles compétences de l’enfant, et suivre une vraie programmation de formation.
* Etre sûr de travailler avec le matériel adapté au niveau de l’enfant
* Mettre les meilleurs encadrants sur ces tranches d’âge

L’implication des parents

* Organiser une 1ère réunion avec les parents sur le concept pédagogique, sur le suivi des compétences de leur enfant (carnet et passeport), sur les journées JEU et MATCHS, puis une 2ème réunion en cours d’année sur la politique de formation du club des 5/7 ans, la participation aux plateaux (rassemblements dans les clubs)…les amener à découvrir le jeu et la compétition
* Se servir des parents comme RELANCEURS pour faire progresser leur enfant, cela permet aussi d’étoffer l’encadrement (tâches simples), psychologiquement intéressant pour l’enfant
* Mettre en place des formules spéciales club « enfant – parents »
* Intéresser les parents à la pratique de leur enfant, construire avec eux le projet éducatif et sportif.
* Apprentissage progressif de la compétition, porter l’intérêt sur la remise en cause de son jeu plus que de la victoire….(éduquer les parents)
* Valoriser les efforts des enfants et des parents
* Surveiller le plaisir et l’envie de l’enfant lors des confrontations.

ATELIER 3 **La formation des 5/7 ans pour atteindre le niveau 2 étoiles ORANGE à 8 ans**

Powerpoint sur le sujet (en pièce jointe) et diffusion de petits films d’enfants dans diverses situations d’apprentissage, de chacun des niveaux Blanc à Orange.

ATELIER 4 **Les nouveaux programmes fédéraux**

1. EQUIPEMENT

Des explications ont été données sur les subventions équipement octroyées par la F.F.T.

En raison de l’inexistence des conseils généraux sur le Territoire, les clubs doivent se tourner vers la mairie et/ou les provinces pour obtenir des aides.

La ligue reçoit une subvention de 18 000 euros par an pour améliorer les installations de la ligue et des clubs sur projet.

Sur l’année écoulée, la ligue a aidé par exemple le Tennis Club du Receiving à hauteur de 8 000 euros pour la construction de ses terrains de Beach Tennis. Elle a également aidé d’autres clubs et a apporté des améliorations sur le site de la ligue comme la pose du banc le long du court 5.

La ligue a demandé à la F.F.T. une augmentation de cette subvention fédérale pour passer à 25 000 euros par an, et la possibilité de débloquer les fonds sur devis et non sur facture.

La démarche à suivre pour une demande de subvention est d’établir un projet accompagné d’une lettre et de devis détaillé.

1. FORMATION

Les formations primordiales par rapport aux directives de la F.F.T. ont été proposées :

* **A.D.O.C. pour dirigeants** :

La formation sera proposée aux présidents de clubs mais aussi aux membres des bureaux de clubs, il a été demandé de la mettre rapidement en place en raison des changements d’équipes de bénévoles dans les clubs qui vont s’opérer au moment des assemblées générales.

* **A.D.O.C. pour D.E**. :

Cette formation est entre autre proposée pour que les enseignants sachent et prennent conscience que les niveaux de chaque enfant « Galaxie » doivent être mis à jour pour le bien de l’enfant et de la compétition. Elle aura lieu avant la fin de l’année 2017.

* **T.S.S.B.E. pour D.E**. :

Le programme Tennis Sport Santé Bien-Etre est essentiel à mettre en place dans nos clubs pour répondre à l’attente de la F.F.T. et attirer de nouveaux types de pratiquants. Il a été évoqué le problème de licence associée à ce public.

La formation T.S.S.B.E. de septembre 2017 devrait apporter les réponses à la règlementation et à l’organisation des séances dans les clubs pour ces publics.

* **JAT 1** :

La formation a eu lieu en Juillet 2017, sept candidats ont suivi la formation, quatre candidats ont présenté l’examen ce samedi et sont en attente de leurs résultats. Trois candidats ont décidé d’arrêter en fin de formation pour des raisons personnelles.

Il a été rappelé le rôle du JAT 1 et à l’occasion celui du JAT 2, qui doit rester joignable même dans le cas où le JAT 1 le remplace, il doit éviter de juge-arbitrer deux tournois en même temps, d’où notre besoin de JAT sur le Territoire.

Une nouvelle formation sera mise en place au cours de la saison 2018, il est important de former de nouveaux candidats et de les pérenniser dans l’activité.

* **JAT 1 pour D.E**. :

Formation à mettre en place avant la fin 2017, elle a pour objectif que chaque club puisse gérer en interne au minimum son tournoi Galaxie/Jeunes et ainsi impliquer les enseignants dans leurs tournois de club.

* **JAT 2** :

Formation initialement prévue en Août 2017, elle a été décalée à courant 2018 par manque de candidats potentiels. Il est demandé aux JAT1 d’exercer suffisamment de tournois pour se présenter à l’examen JAT2.

1. CERTIFICAT MEDICAL

Les nouvelles dispositions autour du certificat médical ont été exposées. Les démarches administratives via A.D.O.C. ont été évoquées, et seront abordées dans le détail au cours de la formation A.D.O.C. pour les dirigeants.

1. PAIEMENT EN LIGNE

Les avantages de cette nouvelle fonctionnalité d’A.D.O.C. ont été exposés notamment avec le gain de temps pour le dirigeant que ce soit au niveau des tâches quotidiennes administratives qu’au niveau de la gestion financière lors des compétitions.

L’objectif fédéral a été annoncé, un objectif adapté à la ligue a été proposé : pour mars 2018 obtenir cinq clubs adhérent au paiement en ligne.

Le coût réel pour un club a été exposé et expliqué pour que chaque club ait une image concrète de la mise en place de ce programme. La question a été évoquée pour un club de petite taille et pour un club de taille moyenne. Il a été convenu que le coût reste trop onéreux pour un petit club et est envisageable pour un grand club.

Une solution a été proposée pour diminuer le coût de tous les types de clubs afin que le maximum de clubs y adhère et ainsi que les petits clubs ne soient pas mis de côté des évolutions. Cette solution diminuerait également la charge de travail administrative et financière pour les clubs : la ligue se proposerait d’adhérer à l’abonnement paybox géré par la C.S.B. pour centraliser les produits des clubs et reverser par la banque de la ligue les sommes aux clubs. Le total collecté et le panier moyen seraient ainsi un atout pour négocier les frais de banque. Cette proposition devra être proposée et validée par le Comité directeur de ligue pour être mise en place dans les clubs.

1. PROGRAMMES FEDERAUX ASSOCIES AU PAIEMENT EN LIGNE

Le programme de réservation en ligne associé au paiement en ligne a été présenté, ce dernier permet d’optimiser le remplissage des terrains dans les clubs et ainsi attirer de nouveaux pratiquants. L’objectif à atteindre sur la mise en place de ce programme est directement lié à celui du paiement en ligne.

Le développement de la licence Web a été évoquée, le problème d’identité au club a été posé.

1. PROGRAMMES FEDERAUX, ADAPTES AU NIVEAU LIGUE

Les appels à projets ont été présentés autour des quatre thématiques possibles : tennis quartiers, tennis sport adapté, para-tennis, tennis sport santé bien-être. Il a été rappelé que le dossier doit être déposé à la ligue avant le 30 septembre 2017. Les récompenses possibles ont été annoncées.

Le tennis sport santé bien-être a été présenté au travers de l’appel à projet et du concours CIPAC qui ce dernier devrait être prochainement diffusé par le C.T.O.S.

Le Challenge fédéral « Au service des femmes » a été présenté, avec son adaptation sur le Territoire par la mise en place du programme tennis féminin de la découverte au jeu associé à la licence découverte. Un seul club, le Tennis Club de Koné, y participe. Le Tennis Club de l’Olympique va le proposer dès la rentrée des vacances d’Août.

Il a été rappelé que le prix de la licence Découverte avait été fixé par la F.F.T. et qu’il était de 400 F.CFP pour tous les clubs.

L’événement des Raquettes FFT a été évoqué pour préciser la nouveauté 2017 qui est d’ouvrir la phase clubs aux femmes non licenciées.

Le peu de participation des clubs à la Fête du Tennis à l’occasion de Roland Garros a été justifiée par le fait que cette journée est mal placée dans notre calendrier calédonien. Une réflexion sur une nouvelle d’organisation a été discutée, il a été décidé que la Fête du Tennis restera en club, la période des Coupes de Noël (décembre) dans les clubs a été retenue.

1. PROMOTION ET COMMUNICATION

Les kits de promotion et communication de la F.F.T. ont été présentés. Six kits seront distribués aux clubs en récompense d’une opération non définie.

ATELIER 5 **La compétition**

Les constats sur la compétition des jeunes

* Manque de convivialité avec peu d’enfants réunis ensemble
* Noyée au milieu des stages de vacances trimestriels
* Pas ou peu suivie par tous les enseignants des enfants
* Souvent mal organisée (pas une priorité du club)
* Communication auprès des parents mal faite

Les constats sur la compétition des adultes

* Jouer un maximum le week-end
* Difficulté pour les licenciés de la province nord de participer aux tournois
* Les juges-arbitres doivent essayer de faire jouer les licenciés des autres provinces le week-end pour redonner envie à ces licenciés de s’inscrire
* Concertation des juges-arbitres pour éviter les matchs identiques d’un tournoi sur l’autre
* Essayer dans la mesure de construire des tableaux les plus progressifs possible (parfois difficile suivant les effectifs)
* Le but du circuit est d’inciter les compétiteurs à jouer en tournoi.
* Les TMC mis en place depuis 3 ans par le CPST portent ses fruits, en 2017 beaucoup de nouvelles joueuses, et 45 féminines à l’Open du Mont-Coffyn (pas vu depuis 4 ans).
* Les féminines apprécient les matchs en poule sur des périodes précises et courtes
* Le classement fédéral des 2èmes séries, difficulté pour monter (accord de la commission fédérale pour intégrer les résultats obtenus en Australie, et sur proposition de quelques compétiteurs à condition d’une feuille de matchs correcte)

Plusieurs propositions ont été faites par différents intervenants lors des débats

Vous recevrez un questionnaire à compléter afin d’améliorer notre compétition ainsi qu’un questionnaire sur le développement.

Vos réponses recensées donneront une idée plus précise des attentes.